

## **PROTOCOLE D'ACCUEIL DES ÉLÈVES au 14 septembre**

Pour organiser la rentrée des élèves, nous avons travaillé sur le protocole rédigé par le Ministère de l'Éducation Nationale. En cette rentrée, **tous les élèves seront accueillis à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire**. Les **professeurs assurent l'intégralité des cours en présentiel**. Le **service de restauration reprend au self et au foyer pour tous les demi-pensionnaires**.

Le protocole sanitaire adapté à l'établissement Saint Joseph pour cette période de rentrée vous est expliqué ci-dessous. Aussi, j'attends de chaque membre de la communauté éducative, une application réelle, durable et intensive.

Le scénario de référence pour la prochaine rentrée scolaire s'inscrit dans un cadre sanitaire normal, n'impliquant aucune restriction d'accueil des élèves et de fonctionnement des écoles, collèges et lycées. Dès le 1er septembre, l'obligation scolaire s'appliquera pleinement. La présence des élèves en classe, à l'école, au collège et au lycée, est impérative et n'est pas laissée à la libre appréciation des parents.

Dans la mesure où la **circulation du virus dans notre département est active**, c'est le Préfet qui a, à présent, autorité pour prendre des mesures concernant les établissements scolaires. **Tout habitant âgé de plus de 11 ans doit porter un masque de 06h00 à 22h00 dans la ville d'Argenteuil.**

### **Les grands principes de la rentrée :**

- **Respect des gestes barrières**
- **Port du masque pour tous les élèves et adultes de l'établissement**
- **Hygiène des mains**
- **Nettoyage et Désinfection des locaux et matériels**
- **Formation et Information, Communication**



### **IMPÉRATIFS :**

- **Aucune personne présentant des symptômes ne peut être accueillie au sein de l'établissement.**
- **Un élève présentant des symptômes de la COVID19 devra être récupéré dans l'heure par sa famille.** Il sera placé en isolement pendant le temps d'attente dans l'Oratoire qui sera la salle dédiée à cette prise en charge.
- **Le port du masque est obligatoire à tout moment dans l'établissement sauf pendant la pratique de l'EPS et pendant le temps de déjeuner.**

### **RÔLE DES FAMILLES**

**ATTENTION**

Chaque famille s'engage à ne pas mettre son enfant au collège-lycée en cas de fièvre (38° ou plus) et en cas d'apparition de symptômes évoquant la COVID-19 chez l'élève ou sa famille. Les personnels appliquent les mêmes règles. Afin de nous aider dans notre démarche, merci de rappeler à votre enfant la nécessité de se laver régulièrement les mains avec du savon ou d'utiliser du gel hydro-alcoolique.

**Accueil des familles au sein de l'établissement** : un seul parent par élève sera autorisé à entrer dans l'établissement, à assister aux réunions de rentrée, aux rencontres parents-professeurs. Tout parent entrant dans l'établissement devra porter un masque et respecter les gestes barrières. Les rendez-vous avec un professeur, responsable de niveau ou autre personnel de direction sont accessibles aux deux parents.



#### **Matériel à fournir par les familles à leurs enfants**

- Gourde pleine ou Bouteille d'eau 50 cl chaque jour
- 1 paquet de mouchoirs jetables
- **2 MASQUES OBLIGATOIRES + FLACON DE GEL HYDRO-ALCOOLIQUE**

## **ACCUEIL DES ÉLÈVES**

### • **Arrivée des élèves**

**Entrées et Sorties** : Entrée Collège / Entrée Lycée restent différenciées la plupart du temps.

Les élèves devront présenter à leur arrivée leurs 2 masques et leur Carnet de Correspondance



### • **Désinfection des mains à l'arrivée**

L'établissement a installé des distributeurs de gel hydro-alcoolique à pédale à l'entrée de l'établissement côté collège et côté lycée.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima, avec du savon ou en utilisant une solution hydro-alcoolique :

- À l'arrivée dans l'établissement ;
- Avant de rentrer en classe, notamment après les récréations ;
- Avant et après chaque repas ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

## **SALLES DE CLASSE**

Dans chaque salle de l'établissement, un **KIT COVID** contenant un **spray désinfectant**, un flacon de **gel hydro-alcoolique** et un **rouleau de papier absorbant** est installé pour procéder au nettoyage.

Ce KIT ne devra pas être utilisé par les élèves sans la présence d'un adulte.

Nous limiterons les déplacements des élèves sauf pour les matières spécifiques.

Un **plan de classe** sera fait par les professeurs principaux et devra être respecté. **Les élèves nettoient leurs tables en quittant leur salle de classe.**

**Nettoyage des tables de classe** : L'adulte de l'établissement présent en classe vaporise la table avec le spray désinfectant et l'élève essuie avec un essuie-main jetable.

En quittant leur salle de classe, **les enseignants nettoient leur poste de travail après utilisation** (souris, clavier, bureau).



## NETTOYAGE DE L'ÉTABLISSEMENT

La société de ménage AURA et notre personnel de ménage utilisent exclusivement des produits désinfectants pour procéder au ménage chaque soir (mise en place du protocole de nettoyage norme virucide NF EN 14476). Les ménages se feront fenêtres ouvertes.

## AÉRATION DES SALLES DE CLASSE

Les fenêtres sont ouvertes avant chaque temps de pause dans la journée (récréation du matin et de l'après-midi, déjeuner). Elles seront refermées lors de la dernière heure de cours par les élèves.



## RÉCRÉATION

Les élèves garderont leurs masques pendant le temps de la récréation. L'accès aux bancs est autorisé.

Récréation séparée de la manière suivante :

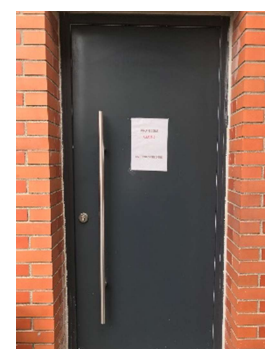
		
<b>GRANDE COUR DU COLLÈGE</b>	<b>COUR FACE AU SELF</b>	<b>COUR DU LYCÉE</b>
<b>Sixième - Cinquième</b>	<b>Quatrième - Troisième</b>	<b>Seconde Première Terminale</b>

## TOILETTES

**Du savon et papier essuie-mains en grande quantité** ont été disposés dans les toilettes des garçons et des filles de tout l'établissement.

Une **désinfection** sera faite **deux fois par jour** dans les toilettes de l'établissement.

Le nombre de personnes autorisées à se rendre aux toilettes est indiqué sur chaque porte. Il est impératif de respecter cette consigne. Nos élèves ne doivent pas stationner dans les toilettes.



## RESTAURATION

Le service de restauration est à nouveau ouvert au self et au foyer.



- Apporter sa gourde ou bouteille d'eau
- Passage classe par classe
- Nettoyage des mains au gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie du self ou du foyer.
- Placement par classe obligatoire
- Quitter le réfectoire à la fin du repas pour permettre un nettoyage tout au long du service par la responsable de salle
- Au foyer, les lycéens devront nettoyer leur espace repas après leur passage.

Notre prestataire limitera les choix d'aliments en vrac pour éviter les manipulations.

D'autres mesures pourront être mises en place par l'établissement en cas de nécessité. Ces mesures informations vous seront transmises par mail. Nous pourrions envisager des repas froids à consommer dans un autre lieu que le réfectoire pour espacer davantage les élèves en cas de besoin.

## FOYER

En raison du contexte sanitaire, les **canapés du foyer ont été retirés**. Le foyer sera accessible aux élèves sur le temps du déjeuner.

De 10h00 à 10h15, il sera possible d'acheter **une boisson, une barre chocolatée ou tout autre produit à la vente** qui devront être **consommés à l'extérieur**.

**En dehors de ces heures**, le foyer devient une **salle de travail sous la surveillance d'un personnel de vie scolaire**.



Des tables sont disposées dans la **cour du lycée** pour permettre aux lycéens de **déjeuner en extérieur si le temps le permet**.

## EPS

La reprise de la pratique de l'EPS est vivement demandée par l'Éducation Nationale. L'équipe d'EPS travaille sur les choix de priorités, de programmation ainsi que les modalités de pratique adaptées aux besoins de nos élèves. Des précisions vous seront données aux réunions de rentrée.

- **L'élève doit arriver en tenue de sport le jour de l'EPS, le port du jogging à l'arrivée dans l'établissement est autorisé, l'élève devra se changer à la fin du cours sauf en fin de journée.**
- Nettoyage des mains à l'entrée et à la sortie du cours
- Port du masque dans les vestiaires, pour se rendre sur les structures sportives de la Ville
- Nettoyage du matériel après utilisation

Les élèves ne pratiqueront pas l'EPS avec un masque, les professeurs imposeront une distance entre les jeunes pour limiter les contacts sauf lorsque la nature de la pratique ne le permet pas selon les textes réglementaires, éclairés par l'avis du haut conseil de la santé publique. (Repères pour la reprise l'EPS en contexte COVID - <https://www.education.gouv.fr/protocole-sanitaire-des-ecoles-et-etablissements-scolaires-annee-scolaire-2020-2021-305630> )

Les activités aquatiques sont autorisées dans le respect de la réglementation applicable et du règlement du Centre Aquatique d'Argenteuil.

#### Examens :

**Pour l'attribution du DNB :** l'évaluation du degré de maîtrise des différentes compétences est prévue sur l'ensemble du cycle 4 et l'équipe d'EPS pourra adapter les modalités sans pression évaluative excessive.

**Pour l'évaluation certificative au baccalauréat :** il est prévu la possibilité exceptionnelle de proposer deux activités « en cas d'impossibilité de proposer l'une des trois activités ». Nous pouvons considérer la rentrée comme un cas exceptionnel et la possibilité doit être laissée d'entrer dans l'EPS en septembre sans préoccupation certificative à court terme.

Les activités de l'association sportive reprennent dans les mêmes conditions.

#### **EDUCATION MUSICALE**

Le port du masque devra être respecté durant les cours d'éducation musicale. La qualité du timbre, de la justesse et de l'expression seront travaillées sans rechercher la puissance vocale. Les locaux seront aérés à chaque passage de classe, les postes de travail nettoyés.

**Cette information ainsi que la formation aux gestes barrières seront données lors de l'accueil des élèves à la rentrée. Ces gestes barrières doivent être appliqués par tous et en permanence. A l'heure actuelle, ce sont les mesures de prévention individuelle les plus efficaces contre la propagation du virus.**

Le scénario de référence pour la prochaine rentrée scolaire s'inscrit dans un cadre sanitaire normal, n'impliquant aucune restriction d'accueil des élèves et de fonctionnement des écoles, collèges et lycées. Dès le 1er septembre, l'obligation scolaire s'appliquera pleinement. La présence des élèves en classe, à l'école, au collège et au lycée, est impérative et n'est pas laissée à la libre appréciation des parents.

  
Cécile Maurier  
Chef d'établissement